

INTERROGATION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

VINCENT DELECROIX, AGNÈS GRIVAUX

Coefficient : 2.

Types de sujets donnés : notion ou groupe de notions, formule ou question.

Mode de tirage du sujet : le candidat tire au sort un ticket comportant deux sujets ; il indique au jury le sujet choisi au moment du passage de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de discussion avec le jury.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

Analyse des résultats

La moyenne de l'épreuve s'élève à 9,92 / 20 soit en baisse par rapport à celle de 2018, à 10,54, et celle, exceptionnelle, de 2017, à 10,95. L'écart-type est à peu près constant par rapport à l'année précédente, soit 3,32 contre 3,38 en 2017). Les oraux notés 16 / 20 et plus sont peu nombreux (un 18, deux 17, un 16, même nombre que l'année précédente), relevant de candidat.e.s tou.te.s finalement admis.es, quand le nombre des notes égales ou supérieures à 14 / 20 représentent 18,33 % du total. Il y a aussi peu de très mauvaises notes.

Ces différents signes indiquent que les candidats admissibles ont dans l'ensemble très correctement préparé l'oral. Et le jury ne peut qu'apprécier la qualité globale des prestations des candidat.e.s. qui, tous, se sont engagés dans l'épreuve avec beaucoup de sérieux. Certaines différences importantes entre les notes d'écrit et d'oral, chez certain.e.s candidat.e.s, témoignent cependant qu'un tel exercice a sa véritable spécificité et qu'il nécessite l'acquisition de compétences dont certaines sont différentes de celles qui peuvent être mobilisées à l'écrit. Le jury ne saurait trop recommander en conséquence d'y consacrer des efforts particuliers, notamment concernant la deuxième partie de l'épreuve, à savoir le dialogue avec le jury.

Déroulement des épreuves

Conformément aux usages, la détermination des paires de sujets proposés aux candidat.e.s (voir liste ci-dessous) répondait à un critère de variété, dans leur formulation autant que dans les domaines concernés, et d'accessibilité, en tenant compte des spécificités du concours B/L. Ainsi chaque paire alternait-elle question d'une part et, d'autre part, notion, syntagme ou affirmation, et évitait-elle les sujets trop généraux ou trop techniques, privilégiant des termes de l'expérience (ordinaire, historique, politique, morale, etc.) sur le vocabulaire technique de la philosophie.

Pour ce qui est du traitement des sujets-notions, on se reportera aux indications méthodologiques fournies par le rapport de l'épreuve écrite (voir ci-dessus). On se contentera ici de rappeler que la condition préalable à la construction de l'exposé dans ce cas consiste à clarifier pour soi non seulement l'acception courante du terme, mais surtout la constellation de sens et de termes apparentés qui gravitent implicitement autour de la notion : on se permettra de rappeler par exemple que « la honte » n'est pas la même chose que le remords ou que le sentiment de culpabilité et que le rapport entre ces diverses notions peut éventuellement fournir un fil conducteur pour le traitement du sujet. De même il n'est pas

inopportun de se poser la question préalable de savoir quand (dans quelles circonstances, dans quelles conditions) le terme ou la notion peut être invoqué ou mobilisé : il s'agit même d'un excellent moyen pour entrer dans le sujet.

Il se trouve cependant que le traitement à l'oral de ce type de sujets a pu être assez souvent – et il faut le dire de manière inattendue – l'objet d'un biais remarquable : celui d'une mésinterprétation presque complète, voire de contresens absolument inexplicables au regard de ce qu'offrait la signification ordinaire du terme. Peut-être par un louable souci de problématisation, peut-être par un inexplicable aveuglement, certain.e.s candidat.e.s ont rejeté sans raison des acceptions courantes, voire évidentes qui n'en étaient pas moins philosophiquement fécondes (et même très travaillées dans l'histoire de la philosophie), pour se lancer de manière périlleuse dans des compréhensions et des problèmes au mieux périphériques : ainsi en a-t-il été pour le traitement de « L'excès » ou encore de « L'aliénation », ce dernier terme, pourtant très philosophiquement marqué par des réflexions comme celles de Hegel ou Marx, étant uniquement rapporté à l'idée d'aliénation mentale. Parfois une polysémie évidente est tout simplement ignorée : on rappellera par exemple que « la discipline » ne signifie pas seulement un ensemble de contraintes imposées, parfois par lui-même, à un sujet, mais désigne également un corps de savoirs unifié par un ensemble de méthodes et des objets spécifiques... À l'inverse la meilleure prestation de cette session a su avec une fermeté remarquable mener le traitement de « la menace » d'une analyse presque phénoménologique de son sens courant à l'analyse fouillée et passionnante des dispositifs et des enjeux sociaux qui sont susceptibles d'encadrer la perception mais aussi le traitement de la menace, changeant ainsi non seulement d'échelle et de perspective au fur et à mesure, mais aussi d'enjeux, pour atteindre ce qui pouvait être regardé comme le problème essentiel impliqué dans la notion.

De telles précautions, du reste, valent également pour des termes inclus dans des sujets présentés sous forme de question : ainsi dans « Peut-on revenir sur ses erreurs ? » (outre que la différence entre « revenir sur » et « revenir de » n'est pas négligeable), fallait-il du moins ne pas omettre la différence essentielle entre erreur et faute.

Lorsque deux termes ou deux notions sont manifestement placés en vis-à-vis, y compris sous la forme d'une question, c'est à un problème unique que doit se consacrer l'exposé, et non à un traitement différencié des notions en question ou au balancement artificiel ou rhétorique d'un pôle à l'autre. Le souci d'équilibre presque ornemental aboutit généralement à ce genre de rhétorique catastrophique. Au contraire, l'un des meilleurs exposés de cette année est parvenu rapidement à se sortir d'une opposition binaire entre preuve et préjugé pour complexifier leur rapport, en suivant une ligne épistémologique et en favorisant la reprise du même couple à des échelles de réflexion différenciées, permettant ainsi d'éclairer des enjeux essentiels concernant la logique du raisonnement, la démarche scientifique et même l'image de la raison impliqués dans la question d'un tel rapport.

Les questions étant quant à elles et la plupart du temps présentées sous une forme simple, il est bon de rappeler – comme du reste il faut le rappeler pour l'écrit – que la réponse directe qu'elles pourraient impliquer n'est pas l'équivalent d'une problématique.

Ainsi à partir de la question « qu'est-ce qu'une norme ? » ou « qu'est-ce qu'un fait ? », on ne pourra se contenter de faire se succéder des « réponses » sous la forme « une norme, c'est donc ceci » ou « un fait n'est pas cela » – cette tournure négative étant du reste un peu meilleure, dans la mesure où elle peut révéler un paradoxe, écarter des contresens, introduire une distinction inaperçue ou même orienter la réflexion sur une piste qui va à l'encontre du sens commun. Si elles ne relèvent pas seulement de l'éclaircissement nominal destiné, au tout début, à élaborer les questions fondamentales, ces réponses éventuelles ne peuvent être formulées qu'au terme d'un développement dynamique qui relève du traitement d'un problème d'ensemble.

Symétriquement, des questions qui prennent cette fois la forme explicite du « Qu'est-ce que ? » doivent induire les candidat.e.s à soupçonner que le problème ne se situe pas nécessairement dans une difficulté à fournir une définition. Ainsi « Qu'est-ce qu'un artiste ? » attendait de voir interrogée la forme même de la question. À charge pour le candidat de comprendre ce que pourrait bien signifier de l'exprimer sous d'autres formes telles que « *Qui* est artiste ? » voire « *Quand* y a-t-il un artiste ? », ou encore « Qu'est-ce qu'être artiste ? ». Comme à l'évidence, pour ce sujet comme pour d'autres, on a affaire à une notion qui a une histoire culturelle, on observera à cette occasion que bien souvent des approches

historiques – ou sociales – ne sont pas accessoires, mais peuvent être au contraire philosophiquement plus pertinentes que des tentatives maladroites de définition, dans la mesure où elles permettent de problématiser l'idée même de définition (de l'artiste, en l'occurrence).

Pas plus le traitement des interrogations de forme existentielle (« Y a-t-il ? ») ne doit-il être guidée par la succession des réponses affirmative et négative. Encore moins son traitement doit-il se résumer à une suite d'exemple destinés à apporter cette réponse. Une telle forme incite bien plutôt et évidemment à problématiser la notion principale. Ainsi un.e candidat.e se sort difficilement d'un sujet comme « Y a-t-il de l'impensable ? », car, bien qu'il ou elle aperçoive le paradoxe simple qu'il y a à penser (de) l'impensable, elle ou il ne parvient pas à entrer véritablement dans les significations multiples (y compris morale ou axiologique) de l'impensable, ne serait-ce qu'en commençant par distinguer l'impensable de l'inconcevable, de l'inimaginable voire de l'inenvisageable. À l'inverse un.e candidat.e ayant choisi le sujet « Y a-t-il un savoir du corps ? » parvient à mener son sujet vers la question des enjeux soulevés par la possibilité d'un tel savoir (contrôle, « augmentation », mais aussi affectivité, etc.) et analyser les modifications considérables que son évolution ou ses formes distinctes peuvent imprimer à l'image du corps (corps en première ou en troisième personne, objectif, affectif, biologique, social, etc.).

Dans ce cas également, il n'est pas négligeable d'avoir une approche méfiante ou critique à l'égard des usages communs. Faut-il rappeler que la réflexion philosophique s'élève – peut-être au demeurant pour y revenir – à partir d'une critique, non seulement des acceptions communes mais du sens commun lui-même ? Raison pour laquelle également un proverbe issu de la « sagesse des nations » ne peut tenir lieu d'argument, encore moins de justification.

Les questions, nombreuses, sous la forme « peut-on ? » ont posé d'autres problèmes pour leur traitement. Si des candidats saisissent d'emblée l'intérêt de distinguer les différences sémantiques entre possibilité, capacité voire obligation, véhiculées par le verbe, ils ont eu plus de difficulté à éviter de dériver rapidement vers un traitement axiologique des questions, les candidat.e.s ayant tendance à considérer qu'il leur est demandé de s'ériger en instance de jugement concernant les pratiques. Du moins la conversion du « peut-on ? » en « doit-on ? », de la possibilité en formulation déontologique, parfois nécessaire en cours de traitement – par exemple « Peut-on tout tolérer ? » –, doit-elle être explicitée et justifiée, et elle doit toujours garder à l'horizon de la réflexion la formulation initiale. On s'apercevra peut-être ainsi que « doit-on tout tolérer ? » est une formulation et une problématisation plus *faible*, et non plus forte que la formulation initiale, laquelle pointe peut-être vers le problème d'une contradiction logique ou matérielle.

De même des formulations faussement désinvoltes du type « A quoi bon ? » qui semblent insister sur la vanité d'une pratique (action ou pratique théorique) ne visent pas à obtenir une réponse, la plupart du temps sous la forme d'une défense, dont le risque est qu'elle ne repose en définitive que sur une opinion personnelle difficile à étayer : elles poussent là encore à découvrir un problème ou une contradiction (par exemple au sein l'opération elle-même, ou dans l'agencement des moyens en vue de la fin, ou dans la définition de la fin).

D'une manière générale, d'ailleurs, le jury souhaite ainsi rappeler que, confronté.e à un sujet sous forme de question, la première démarche pour le ou la candidat.e consiste sans doute à se demander pourquoi on pourrait bien se poser une telle question, au lieu de tâcher d'y répondre d'emblée : répondre à ce « pourquoi », question qui peut signifier aussi « dans quelles circonstances ? », c'est trouver le chemin vers un problème.

Considérations générales

Comme pour l'épreuve écrite, on rappellera d'abord que la mobilisation de la culture philosophique pendant l'exposé répond à des exigences drastiques : riche, elle doit être également pertinente, c'est-à-dire déterminée par le raisonnement. Elle doit être précise : les références générales ou les allusions vagues à des auteurs ou à des œuvres desservent la ou le candidat.e. Elle doit être à chaque fois l'objet d'*analyses*, et non de simple citations. Pléthorique, elle éveille le soupçon d'une connaissance superficielle et expose le candidat à en répondre de manière embarrassée dans le dialogue qui suivra avec

le jury. Ce travers assez répandu peut avoir des effets désastreux, soit qu'il dissimule une impossibilité de structurer ou d'unifier un raisonnement, voire de produire un raisonnement réel, soit qu'il relève d'une conception toute rhétorique de la philosophie – apparence qui, on l'admettra, ne met pas le jury dans les meilleures dispositions. L'épreuve orale n'est ni une revue de music-hall où se succèdent sur scène les personnages de l'histoire de la philosophie, ni une conversation mondaine, mais le traitement sérieux d'une question avec laquelle on se débat honnêtement. Le temps de préparation est très court, il doit être essentiellement consacré à l'effort d'une réflexion personnelle, et la culture philosophique est là pour venir à l'*appui* de cette réflexion, non pour s'y substituer ni l'encombrer inutilement. Ainsi le jury dans son estimation a-t-il pu privilégier à ces pyrotechnies des prestations dans lesquelles les candidat.e.s, sans parvenir nécessairement à leur fin, ont témoigné d'un réel engagement dans le traitement du sujet, ne dissimulant pas les difficultés auxquelles elles ou ils se trouvaient confronté.es.

Le jury tient également à signaler ici qu'il a pu être désagréablement surpris de retrouver dans certains exposés des remarques ou des références qu'il avait pu lui-même formuler ou évoquer à l'occasion d'*autres* exposés (donc à l'occasion d'*autres* sujets), ainsi réemployées par naïf opportunisme et, faut-il le dire, logiquement hors-sujet. Il ne saurait trop mettre en garde contre ce genre de circulation d'informations qui, cheminant d'une journée d'épreuves à une autre par le biais d'un public bien intentionné, dessert les candidat.e.s qui pensent en bénéficier.

Si les jugements de valeur comme les analyses en terme de « bien » ou « mal » sont évidemment à proscrire, comme les orientations subrepticement axiologiques qui biaisent l'analyse d'un terme ou d'un syntagme, le jury veut toutefois rappeler que la leçon de philosophie n'est pas, là non plus, un simple jeu sur les idées, mais qu'elle engage la parole du candidat et sa réflexion. Il est resté parfois stupéfait devant des affirmations plus ou moins brillantes ou paradoxales qui n'envisagent pas un instant les conséquences ou même la signification concrète de ce qu'elles avancent – comme si tout cela, après tout, n'avait pas beaucoup d'importance. La gratuité de certains raisonnements concernant des sujets dont certains aspects pouvaient être moraux (« Qu'est-ce qu'un monstre ? ») laisse le jury dubitatif à la fois sur la valeur du raisonnement et sur ses implications pratiques, ne sachant s'il doit l'attribuer à l'inconséquence d'un jeu purement rhétorique ou à une indifférence à l'égard des enjeux moraux. Or l'insensibilité morale manifestée n'est pas nécessairement la gage d'un esprit critique et exigeant et ce qui se pare d'un nietzschéisme supérieur n'est ainsi bien souvent qu'un simple relativisme, lequel a bien du mal, dans la discussion, à se justifier et paraît souvent trop aveugle à ses effets.

On aura compris que, disant cela, le jury ne prétend pas exercer une quelconque police des opinions (encore moins, faut-il le dire, à juger des qualités morales des candidat.e.s !) : il tâche de ne pas tenir compte d'opinions personnelles qui, pourtant, s'expriment parfois de manière un peu trop dogmatiques ou provocatrices ; mais il se soucie du sérieux des thèses qui sont soutenues et de la manière dont elles le sont. C'est d'ailleurs l'une des vertus de la deuxième partie de l'épreuve que de le manifester. Cette attention de la part du jury relève d'une exigence plus vaste, et qui est la principale, à savoir celle de la cohérence. De même qu'il n'y a aucun sens à affirmer dans une partie du développement exactement le contraire de ce que l'on a affirmé dans la partie précédente, de même les candidat.s doivent manifester qu'ils ont vu, ou du moins entrevu, les implications de ce qu'ils avancent.

L'un des points essentiels, alors, que tient à rappeler le jury à cette occasion est l'importance de la seconde partie de l'épreuve, où les candidat.e.s sont invité.e.s à répondre aux quelques questions et remarques qui leur sont adressées par le jury. Celui-ci ne saurait trop insister sur le fait que la fin de l'exposé n'est pas le terme de l'épreuve et qu'il se passe beaucoup de choses dans cette seconde partie susceptible sinon de bouleverser du moins de modifier l'estimation d'ensemble. Il enjoint donc les candidat.e.s à se préparer au mieux à cet exercice, à ne pas le négliger en tout cas et à y voir une autre manière de poursuivre une réflexion qu'ils ont développée jusqu'alors sous une forme monologique.

À ce titre, il faut rappeler avec le plus de netteté possible que ces questions et remarques ainsi que le dialogue qui s'instaure alors est uniquement destiné à *aider* la ou le candidat.e, jamais à le mettre en difficulté. Cette exigence pèse drastiquement sur l'engagement des examinateurs dans la discussion et oriente leurs questions, qui visent à éclaircir des points restés obscurs, préciser des analyses, revenir sur des points saillants qui ont intrigué voire vivement intéressé, empêcher la ou le candidat.e de s'enfermer

dans des erreurs manifestes, l'orienter vers d'autres pistes possibles qu'il ou elle aurait négligées. Si les examinateurs font référence à des auteurs que la ou le candidat.e n'a pas mentionnés, la raison n'en est pas qu'il s'agit de stigmatiser des lacunes éventuelles, mais d'enrichir la discussion par des apports nouveaux. De même pour les exemples qu'ils peuvent mobiliser à cette occasion : il s'agit tout simplement de trouver des points d'appui à de nouveaux développements possibles. Enfin le fondement ou le point de départ de ces questions et de ces remarques est *toujours* l'exposé du ou de la candidat.e.

La contrepartie de ces exigences, dont on voudrait que les candidat.e.s soient bien convaincu.e.s, est que les examinateurs attendent de leur part un engagement similaire. Ils doivent s'investir en toute sincérité dans la discussion, ce qui implique d'abord d'être à l'écoute de ce qui leur est dit et d'en tenir compte. Trop de candidat.e.s – dont on peut bien comprendre par ailleurs qu'ils ne sont pas dans les meilleures conditions pour développer de nouvelles perspectives ou répondre avec souplesse – perdent trop rapidement leurs moyens et paraissent désarmés, y compris devant des questions simples qui leur semblent à tort receler d'obscur arrières-pensées. Trop de candidat.es se contentent alors de répéter sous une forme à peine différente ce qu'ils ont déjà dit et souvent affirmé plusieurs fois, sans parvenir à se relancer. Les remarques du jury leur présentent des pistes, ils doivent les suivre. Et ils doivent aussi envisager la possibilité de remettre en question quelques-unes de leurs affirmations ou de reconnaître quelques failles dans leur raisonnement à cette occasion, voire des oublis flagrants. Lorsque le jury insiste sur certaines difficultés, le ou la candidat.e doit comprendre qu'il ou elle peut avoir fait partiellement fausse route ou qu'il ou elle a manqué un aspect du sujet : c'est une chance qui lui est offerte de se rattraper – à condition d'envisager sa vulnérabilité à l'erreur.

Si en effet l'assurance et la fermeté, dans l'exposition rhétorique mais surtout le développement spéculatif, sont évidemment appréciées, elles le sont moins lorsque cette assurance confine à certaines formes de suffisance et la fermeté au dogmatisme. Là encore, le dialogue avec le jury revêt une importance décisive dans la mesure où il permet de dissiper quelques malentendus à ce sujet et surtout de manifester l'ouverture auto-critique nécessaire à la réflexion philosophique. Il est dommage que certain.e.s candidat.e.s y voient au contraire un espace où n'a de place que l'éristique ou ne parviennent pas à acquérir une distance critique suffisante sur leur propres affirmations. Il se trouve, et ce n'est pas un hasard, que la plupart des meilleurs exposés ont été au contraire suivis de riches discussions au cours desquelles le ou la candidat.e s'est nourri.e des remarques et des questions qui lui ont été formulées pour renouveler certains aspects de l'exposé, voire le corriger.

Mais le jury ne voudrait pas terminer ce rapport sans exprimer une nouvelle fois sa satisfaction globale au regard des prestations orales des candidat.e.s, et même sans témoigner du plaisir intellectuel réel qu'il y a souvent ressenti.

Sujets proposés (en **gras**, le sujet retenu par le candidat) :

1. Le jeu / **Peut-on nier l'évidence ?**
2. **L'excès** / Qu'est-ce qu'un homme seul ?
3. L'orgueil / **Y a-t-il des pensées folles ?**
4. Le scandale / **Y-a-t-il un savoir du corps ?**
5. **Crime et châtement** / Qu'est-ce qu'un exemple ?
6. Qu'est-ce qu'un traître ? / **Perdre son âme**
7. Tous les paradis sont-ils perdus ? / **Être hors de soi**
8. Avoir une idée / **Peut-on tout tolérer ?**
9. **Le sens de la situation** / L'enfance est-elle ce qui doit être surmonté ?
10. L'immensité / **Peut-on désirer l'impossible ?**
11. **La discipline** / Faut-il respecter la nature ?
12. La résolution / **Peut-on vouloir le mal ?**
13. Suis-je ma mémoire ? / **L'amour et la mort**
14. **L'angoisse** / Qu'est-ce qu'un fait ?
15. À quoi bon voyager ? / **L'observation**
16. La fidélité / **Quand faut-il désobéir ?**
17. **L'égarement** / Qu'est-ce qu'un ordre ?
18. La haine de la raison / **Avons-nous besoin d'amis ?**
19. **La promesse** / La raison a-t-elle une histoire ?
20. **Tout est-il politique ?** / La mélancolie
21. **L'athéisme** / De quoi avons-nous besoin ?
22. Y a-t-il une expérience du néant ? / **L'oubli**
23. La bestialité / **Peut-on ne pas croire ?**
24. **Y a-t-il de l'impensable ?** / L'impatience
25. **Le faux** / Qu'est-ce qu'on attend ?

26. **Refuser et réfuter** / Qu'est-ce qu'être souverain ?
27. L'ironie / **Y a-t-il une mécanique des passions ?**
28. **La nature a-t-elle un langage ?** / L'étranger
29. La pauvreté / **Pourquoi s'étonner ?**
30. De quoi la philosophie est-elle le désir ? / **Le provisoire**
31. Le déchet / **À quoi bon penser la fin du monde ?**
32. **La violence peut-elle être gratuite ?** / L'éternité
33. **La science peut-elle tout expliquer ?** / L'autorité
34. **La honte** / Faut-il être modéré ?
35. **La consolation** / Faut-il imposer la vérité ?
36. **L'expérience nous apprend-elle quelque chose ?** / La fin du mythe
37. **Pourquoi construire des monuments ?** / La curiosité
38. **La menace** / Peut-on raconter sa vie ?
39. Avoir des principes / **Peut-on tout dire ?**
40. La vue et l'ouïe / **Peut-on revenir sur ses erreurs ?**
41. Le substitut / **Peut-on oublier de vivre ?**
42. Qu'est-ce qu'une norme ? / **La reconnaissance**
43. **Faire comme si** / La pitié a-t-elle une valeur ?
44. Qu'est-ce que la critique ? / **Choisir**
45. La question des origines / **Faut-il rire ou pleurer ?**
46. L'inutile / **Que vaut une preuve contre un préjugé ?**
47. **Y a-t-il un ordre des choses ?** / La grâce
48. **L'aliénation** / Que désire-t-on ?
49. Cause et loi / **À quoi servent les utopies ?**
50. **Le poids du passé** / Qu'est-ce qu'un principe ?
51. Pourquoi voulons-nous savoir ? / **L'égalité**
52. L'indépendance / **Pourquoi des musées ?**

53. L'inconscient / **Peut-on tout démontrer ?**
54. Y a-t-il une fin de l'histoire ? / **L'inconnu**
55. Le possible / **Qu'est-ce qu'un monstre ?**
56. **Crise et progrès** / Qu'est-ce qui est concret ?
57. Peut-on perdre la raison ? / **L'habitude**
58. Le beau naturel / **Savoir, est-ce pouvoir ?**
59. **Y a-t-il des dilemmes moraux ?** / Le commencement
60. **Qu'est-ce qu'un artiste ?** / Désir et besoin